

Gestion budgétaire: Préparation, négociation, suivi et contrôle

Objectifs de la formation

- ✓ Maîtriser les différentes étapes du processus budgétaire pour bâtir correctement un budget
- ✓ Choisir et utiliser efficacement les différentes techniques de prévision
Dialoguer avec les différents interlocuteurs et les challenger sur leurs budgets
- ✓ Présenter et défendre efficacement son budget
- ✓ Avoir les outils du suivi et du contrôle de son budget

Public Cible

Cette formation est destinée aux :

- ✓ Cadres du Ministère de l'Economie, des finances et du Budget
- ✓ Responsable des Directions des Etudes et planification des Ministères Sectoriels
- ✓ Cadres de l'Administration exerçant des responsabilités dans les services financiers
- ✓ Membres des Assemblées et Commissions parlementaires
- ✓ Conseillers en Finances Publiques

Contenu de la formation

Module 1 – Les outils pour la préparation et la programmation budgétaires




- La formulation du budget, ses documents de présentation et les principes de transparence budgétaire.
- La politique budgétaire, les outils de cadrage stratégique, la programmation budgétaire, le cadre financier à moyen terme et le cadre budgétaire à moyen terme.
- Le processus de préparation du budget : les acteurs concernés, le calendrier et les méthodes de préparation (gestion des dépenses publiques, budget-programme).
- Les interactions entre le cadrage budgétaire à moyen terme, les cadres de dépenses à moyen terme sectoriels et la gestion par programme.
- Les modalités de mise en œuvre de l'exécution budgétaire et de la gestion orientée vers les résultats.

Module 2 - L'exécution, le suivi et le contrôle des budgets publics

- L'exécution et le suivi des budgets publics : la gouvernance du Système d'Information de Gestion des Finances Publiques.
- Le suivi budgétaire et financier.
- Les mécanismes d'actualisation et de suivi-évaluation des budgets-programmes.
- Le contrôle interne.
- Le contrôle externe; la loi de règlement ; les rapports annuels de performance (RAP).



Finance Publique

		
Casablanca	16 au 27 mai	4100
Paris	11 au 22 juillet	4500
Nouakchott	17 au 28 octobre	4100

